

Phare des Sept Iles

Hauteur du phare : 19,85 mètres (sur une île de 50 mètres le feu se situe donc à 70 mètres de hauteur)

Feu : trois éclats blancs groupés en 20 secondes

Optique : tournante, distance focale de 0,3 mètre, lampe Halogénure métallique de 70 watts

Portée : 23,5 Milles Nautiques

feu de secours: lampe halogène de 90W portée 17MN

Le premier phare

Construction entre 1832 et 1835 d'une tour cylindrique à toiture conique haute de 11 mètres. Le feu à éclat long blanc toutes les trois minutes, de quatrième ordre et de distance focale de 0,1875 mètre fonctionne à l'huile végétale. Il est allumé le 1er mai 1835.

En 1844 un roufle en bois est ajouté autour de la tour pour abriter les gardiens.

Le second phare

Construction entre 1853 et 1854 d'une nouvelle tour carrée de 15 mètres de haut accolée à la tour cylindrique. Dans l'ancienne tour sont installés le magasin aux huiles et deux chambres pour les gardiens.

10 septembre 1854 : allumage du nouveau feu, de troisième ordre, fixe blanc varié par éclats longs blancs toutes les trois minutes.

1875 : fonctionnement à l'huile minérale

1893 : le phare est gardé par une famille et de nouveaux logements sont construits après la destruction du roufle en bois.

1904 : mise en service d'un feu lenticulaire plus puissant à trois éclats blancs toutes les 15 secondes, le tout installé sur une cuve à mercure et fonctionnant à la vapeur de pétrole.

4 août 1944 : le phare est détruit par les troupes allemandes.

Le troisième phare

Construction entre 1948 et 1952 d'une tour de 20 mètres de haut, grise, cylindrique, en pierres apparentes, sur corps de logis.

28 juin 1952 : remise en service du feu avec les mêmes caractéristiques que l'ancien.

Avril 1957 : électrification du phare et installation d'un aérogénérateur, le premier de France. Le phare a servi de base d'essais d'aérogénérateur.

Une des machines étudiées sur le site a pris le nom « type Sept îles » et a équipé de nombreux phares sur tout le littoral français et outre mer, (machine de 5KW en 120V CC)

Automatisé, les derniers gardiens ont quitté le phare des Sept-Îles le 27 novembre 2007.

Équipements actuels:

- Deux groupes électrogènes de 11 KVA
- Un aérogénérateur de 1000 W
- Batterie de 600Ah en 24 V
- Les équipements sont télécontrôlés et télécommandés depuis Lezardrieux
- Station anti-incendie